

28 août 2019 - [Ordre du jour](#)

Ordre du jour du Conseil des ministres du mercredi 28 août 2019

[Télécharger le .pdf](#)

Pour le Conseil des ministres du mercredi 28 août 2019 le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (parties A) :

PARTIE A

Sur la proposition de la garde des sceaux, ministre de la justice :

→ Projet de loi constitutionnelle pour un renouveau de la vie démocratique.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur :

→ Projet de loi organique pour un renouveau de la vie démocratique.

→ Projet de loi pour un renouveau de la vie démocratique.

Sur la proposition du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

→ Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso et de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso.

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances :

→ Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-575 du 12 juin 2019 relative aux activités et à la surveillance des institutions de retraite professionnelle.

Sur la proposition de la ministre du travail :

→ Ordonnance portant adaptation des dispositions de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel aux collectivités d'outre-mer régies par l'article 73 de la Constitution et à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

Sur la proposition :

- du ministre de l'intérieur
- de la ministre des outre-mer

→ Décret relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane.